

Fonds d'obligations mondiales \$ US RBC



Commentaire au 31 décembre 2023

Les titres à revenu fixe d'État des marchés développés ont dégagé de solides rendements, le bond observé en fin d'année ayant permis aux obligations de clôturer l'année en territoire positif pour la première fois depuis 2020. Les taux des obligations, qui évoluent en sens inverse des prix, ont plongé après que les principales banques centrales eurent signalé la fin imminente des hausses de taux d'intérêt nécessaires pour juguler l'inflation. Le taux des obligations américaines à dix ans a terminé 2023 à 3,87 %, près du niveau où il avait commencé l'année, mais il a oscillé dans une fourchette de 170 points de base allant de 3,30 % à 5,02 %, soit le taux le plus élevé depuis juillet 2007.

La Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé le taux directeur à court terme de façon moins énergique qu'en 2022, procédant à quatre hausses pour atteindre une fourchette de 5,25 % à 5,50 %. De son côté, la Banque centrale européenne a décrété six hausses qui ont porté le taux directeur à 4,5 % en vue de juguler l'inflation, et ce, bien que l'Allemagne, la plus grande économie de la région, soit tombée en récession.

La surpondération des obligations à long terme en Europe et au Brésil a plus que compensé les pertes liées à l'absence de placements au Japon et en Chine. Les rendements ont également bénéficié des placements en obligations de sociétés à court terme de grande qualité et en titres de créance de marchés émergents, compte tenu du revenu supplémentaire et des gains en capital modestes que ces titres ont procurés relativement aux titres gouvernementaux. Ces obligations se sont bien comportées, favorisées par la croissance solide de l'économie américaine.

Les dépenses de consommation, les investissements des entreprises et le commerce mondial commencent à ressentir les effets du relèvement des taux d'intérêt et pourraient se détériorer davantage. Par conséquent, le gestionnaire de portefeuille s'attend à ce que la plupart des grandes banques centrales commencent à abaisser leurs taux directeurs en 2024, bien qu'à la fin de 2023, la Fed ait été la seule à laisser entrevoir un tel assouplissement. Dans un tel contexte, le gestionnaire de portefeuille privilégie les actifs susceptibles de gagner du terrain si les baisses des taux d'intérêt se poursuivaient.

Si les perspectives économiques s'assombrissent comme le prévoit le gestionnaire de portefeuille, les obligations de sociétés surpasseront les titres gouvernementaux comparables et leur rendement en revenu supplémentaire augmentera. Un tel scénario permettrait au fonds d'accroître sa pondération des obligations de sociétés qui est relativement faible à l'heure actuelle.

À plus long terme, les taux obligataires pourraient rester élevés, étant donné que le gouvernement américain devra accélérer l'émission d'obligations pour financer l'augmentation des dépenses sociales. Les taux obligataires pourraient aussi être soutenus par une inflation persistante qui obligerait la Fed à maintenir les taux directeurs à des niveaux susceptibles de freiner la croissance économique.

Le présent document a été préparé par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA) aux fins d'information uniquement à la date indiquée. L'analyse des titres qui y figure ne constitue aucunement une recommandation d'achat ou de vente d'un titre particulier et peut être modifiée. Ce document n'a pas pour objectif de fournir des conseils juridiques, comptables, fiscaux, financiers, liés aux placements ou autres, et ne doit pas servir de fondement à de tels conseils. RBC GMA prend des mesures raisonnables pour fournir de l'information à jour, exacte et fiable, et croit qu'elle l'est lorsqu'elle est communiquée. Le rendement passé ne garantit pas les résultats futurs. Les taux d'intérêt, les conditions des marchés, la réglementation fiscale et d'autres facteurs de placement changent rapidement, ce qui peut avoir une incidence importante sur l'analyse qui se trouve dans ce document. Nous vous invitons à consulter votre conseiller avant de prendre des décisions fondées sur les renseignements qui y figurent. Les opinions présentées ici correspondent à notre jugement aux dates indiquées et peuvent être modifiées sans préavis ; elles sont présentées en toute bonne foi, mais n'impliquent aucune responsabilité légale. Les informations obtenues de tiers sont jugées fiables, mais RBC GMA et ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité à l'égard de tout dommage, perte, erreur ou omission. RBC GMA se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de corriger ou de modifier les renseignements, ou de cesser de les publier.

Veillez consulter votre conseiller et lire le prospectus ou le document Aperçu du fonds avant d'investir. Les placements en fonds communs peuvent entraîner des commissions, des frais de suivi et des frais et dépenses de gestion. Les fonds communs de placement ne sont ni garantis ni assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou tout autre fonds public d'assurance-dépôts. La valeur des parts des fonds communs de placement fluctue souvent. Rien ne garantit que les fonds du marché monétaire pourront maintenir une valeur liquidative unitaire fixe ou que le plein montant de vos placements dans ces fonds vous sera retourné. Les rendements antérieurs ne se répètent pas nécessairement. Les fonds RBC, les portefeuilles privés RBC, les fonds alternatifs RBC et les fonds PH&N sont offerts par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA) et distribués par des courtiers autorisés au Canada.

Ce document peut contenir des énoncés prospectifs à propos d'un fonds ou de facteurs économiques généraux qui ne garantissent nullement le rendement futur. Ces énoncés comportant des incertitudes et des risques inhérents, il se peut que les prédictions, les prévisions, les projections et les autres déclarations prospectives ne se réalisent pas. Nous vous recommandons de ne pas vous fier indûment à ces déclarations, puisqu'un certain nombre de facteurs importants pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui sont mentionnés, explicitement ou implicitement, dans les déclarations prospectives. Toutes les opinions exprimées dans les déclarations prospectives peuvent être modifiées sans préavis ; elles sont présentées de bonne foi, mais n'impliquent aucune responsabilité légale.